

res ont énormément baissé au Canada, que le chômage sévit gravement dans l'industrie automobile, et que d'après le ministre les prix des voitures canadiennes baisseraient, ce dernier peut-il assurer à la Chambre qu'il a présenté des demandes fermes de baisse des prix aux fabricants de voitures automobiles?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie et de la Production de défense): Les fabricants de voitures automobiles sont tout aussi conscients que quiconque de l'utilité de ramener le prix de vente des voitures au plus bas niveau possible afin de stimuler les ventes.

M. Hales: Le ministre assure-t-il à la Chambre que l'Accord prévoyait une réduction des prix?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, j'ignore au juste de quel accord le député veut parler. Les fabricants d'automobiles comprennent fort bien qu'un des principaux objectifs de l'Accord sur l'automobile et de ses ententes accessoires est de réduire le coût de fabrication et, partant, le prix de vente des voitures au Canada.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, comme question supplémentaire au premier ministre, j'aimerais intervenir auprès de lui au nom des ouvriers victimes de congédiements continus par suite de l'Accord sur l'automobile conclu avec les États-Unis. Comme on a annoncé hier que la *General Motors* va congédier 300 autres travailleurs, dont 250 à Oshawa, 20 à Sainte-Thérèse, 10 à Windsor et 20 à London, ne consentirait-il pas maintenant, dans l'intérêt de tous ces gens, à déferer cet accord à un comité permanent de la Chambre pour nous permettre de découvrir la raison de ces congédiements et peut-être d'y mettre fin?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député est très injuste et induit la Chambre en erreur, sans le vouloir peut-être, en attribuant tous ces congédiements à l'accord sur l'automobile, alors qu'il n'en est rien.

L'hon. M. Starr: Établissons les faits.

Le très hon. Pearson: Mon honorable ami dit: «Établissons les faits,» mais son opinion est bien arrêtée. Pour lui ces mises à pied sont attribuables à l'Accord. Qu'espère-t-il donc découvrir de plus?

L'hon. M. Starr: Prouvez-nous alors que vous avez raison.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Pourrait-il expliquer à

[M. Hales.]

la Chambre cette partie de sa réponse où il laisse entendre que l'Accord sur l'automobile n'y est pour rien.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Question supplémentaire. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre combien de modèles antérieurement fabriqués au Canada sont désormais fabriqués aux États-Unis?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député demande des données statistiques.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Je sais que le ministre de l'Industrie tient à répondre à des questions. Étant donné que, grâce à cet accord, les Canadiens allaient payer leurs voitures moins cher, comment explique-t-il que des automobiles fabriquées au Canada se vendent aux États-Unis à des prix qui soutiennent la concurrence des prix inférieurs aux États-Unis? Pourquoi n'accordez-vous pas les mêmes droits aux Canadiens?

M. l'Orateur: A l'ordre.

RADIO-CANADA

LA FOURNITURE DE TÉLÉVISEURS À DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRÉCÉDENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): Je voudrais poser au secrétaire d'État une question qui se rattache à celle à laquelle il vient de répondre à propos des téléviseurs. L'honorable représentante pourrait-elle nous dire si Radio-Canada a fourni des téléviseurs au secrétaire d'État et au premier ministre du gouvernement précédent,

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je doute que la question soit recevable.

L'IMMIGRATION

INSTITUTION D'UNE COMMISSION D'APPEL

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration) propose la troisième lecture du bill n° C-220 prévoyant des appels devant une Commission d'appel de l'immigration au sujet de certaines questions relatives à l'immigration.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je ne veux pas répéter une trop grande partie de ce qui a été dit aux étapes précédentes de l'étude de ce projet de loi. Toutefois, nous ne pouvons permettre l'adoption du projet de loi en troisième lecture sans protester de nouveau contre certaines dispositions complètement inopportunes qui sont restées dans le projet de loi sur l'insistance du ministre.